

efficaces pour combattre les migraines et les névralgies des herpétiques, j'ai été conduit depuis longtemps à opposer ce médicament aux quintes de toux précédées de chatouillement et picotements laryngés, si communs chez ces mêmes individus, et l'expérience n'a pas tardé à me faire connaître les bons effets de ce médicament; car ces quintes, qui ont parfois une durée de plusieurs mois, d'une année et plus, cessent avec une grande rapidité sous l'influence d'une dose suffisante de quinine; c'est de la même façon que l'antipyrine employée avec grand succès contre les fluxions articulaires aiguës du rhumatisme chronique et de la goutte, réussit merveilleusement dans les poussées veineuses ou phlébites rhumatismales de même nature, et que l'hydrothérapie, si utile contre la dyspepsie et l'hypocondrie liées à l'herpétisme, est encore l'un des meilleurs moyens de prévenir et même de combattre les désordres articulaires et cutanés [si communs chez ces mêmes individus.

II

Traitement médicamenteux de l'herpétisme.

La thérapeutique d'une maladie quelconque comprend la médication, le régime et la prophylaxie. La médication s'adresse non pas tant à l'état morbide général qu'aux manifestations locales qui sont les effets de cet état; c'est là une donnée générale applicable même aux maladies réputées spécifiques, telles que la syphilis et le paludisme. Cela dût-il froisser certaines opinions, il faut reconnaître que le mercure et l'iodure de potassium ne touchent point à la syphilis, ne neutralisent ou ne détruisent en aucune façon son virus, comme semblent le croire certains spécialistes; ces agents s'adressent uniquement aux désordres matériels dont ils aident la transformation et la résorption. De même le sulfate de quinine, contrairement à ce qu'on a pu penser dans ces derniers temps, n'est pas un microbicide et ne combat pas la maladie

générale désignée sous le nom de paludisme; son action dans la fièvre intermittente s'exerce spécialement sur la modification imprimée au système nerveux par l'agent dit miasmatique (hématozoaire). Les preuves en faveur de cette thèse sont de deux ordres; d'une part aucune des médications en question ne parvient à guérir définitivement les maladies auxquelles elles s'adressent, attendu que l'organisme s'en débarrasse uniquement avec le temps, à l'aide d'une hygiène convenable, et de l'hydrothérapie; d'autre part les médications considérées comme spécifiques de la syphilis et du paludisme ont une action non moins efficace vis-à-vis de désordres d'une tout autre origine, pourvu qu'ils soient anatomiquement semblables à ceux de ces dernières maladies; c'est ainsi que le sulfate de quinine combat merveilleusement les manifestations vaso-motrices de la première période de l'herpétisme, assez semblables à celles de la première phase du paludisme, et que l'iodure de potassium, si utile dans la dernière période de la syphilis, dont les manifestations ne manquent pas d'analogie avec celles de la phase avancée de l'herpétisme, est encore le meilleur moyen à opposer à ces dernières.

La quinine, l'antipyrine, le bromure de potassium, l'opium, la belladone et, en un mot, la plupart des substances qui s'adressent au système nerveux vaso-moteur, sont autant de moyens propres à combattre avantageusement les manifestations purement dynamiques de la première période de l'herpétisme; c'est donc à eux qu'il nous faut recourir.

A. — La *quinine*, le plus puissant de tous les agents, n'est pas moins efficace vis-à-vis de celles de ces manifestations qui se révèlent sous forme d'accès que contre les fièvres intermittentes paludéennes, c'est là une preuve évidente que l'agent médicamenteux, dans les maladies générales, ne s'adresse pas à la maladie, mais bien à la détermination locale, ou mieux encore à l'élément histologique troublé dans sa fonction ou matériellement lésé, et qu'il exerce une action purement physiologique faisant opposition au désordre pathologique. Aussi ce médicament fait-il merveille dans le traitement des

accès de migraine, de névralgie, d'éternuements, de toux quinteuse ou coqueluchoïde, accidents si communs au cours de la première période de l'herpétisme; moins efficace, il est vrai, dans les crises d'asthme et les poussées articulaires de cette même phase, il est encore d'une utilité incontestable, de telle sorte qu'à la rigueur il pourrait être regardé comme *l'agent spécifique des désordres vaso-moteurs de l'herpétisme*. Pour obtenir ce résultat, il faut que la quinine soit prise chaque jour pendant une huitaine de jours, à une dose suffisante et massive, c'est-à-dire dans l'espace d'une heure environ. La dose suffisante se reconnaît à certains effets, tels que bruissements d'oreilles, vertiges, céphalées, etc.; celle que nous prescrivons habituellement est de 0^{sr},30 à 0^{sr},40 d'un sel de quinine, de préférence le sulfate neutre, pour un jeune enfant; de 0^{sr},40 à 0^{sr},60 pour un adolescent; de 0^{sr},75 à 1^{sr},25 pour un adulte, et nous n'hésitons pas dans quelques circonstances à porter cette dose à 1^{sr},50, et même à 2 et 3 grammes, dès le moment où nos malades n'accusent aucun des effets physiologiques de la quinine, qu'ils soient ou non habitués à l'action de ce médicament.

Deux malades soignés par nous dans le même moment, pour des névralgies intenses et rebelles, un homme de quarante-cinq ans et une femme de quarante ans, offraient l'un et l'autre tous les attributs de l'herpétisme : migraines, poussées cutanées et articulaires, hémorroïdes, etc. Cependant la quinine, administrée pendant trois semaines pour combattre ces névralgies, n'était pas parvenue à les faire cesser définitivement, car la souffrance, atténuée sous l'influence du médicament, ne tardait pas à reparaitre avec une intensité parfois considérable. Nettement fixé sur la nature de ces névralgies, j'interrogeai mes malades sur les effets produits par la quinine dont l'homme prenait 2 grammes et la femme 1^{sr},50 par jour, et ayant appris que ni l'un ni l'autre, malgré la bonne qualité du médicament, n'éprouvaient d'effets physiologiques appréciables, je pris le parti d'en élever la dose jusqu'à production de ces effets et j'arrivai ainsi à donner à l'homme 3 grammes de

sulfate neutre de quinine dans l'espace de deux heures, et à la femme, 2 grammes. Alors seulement, les accidents névralgiques cessèrent définitivement, et, chose curieuse, ils n'ont jamais reparu depuis ce moment, c'est-à-dire depuis plus de dix ans. Ces deux faits méritent de n'être pas oubliés; ils montrent de la façon la plus évidente que le choix du médicament n'est pas tout et qu'il faut encore le porter à une dose suffisante et savoir l'administrer. Bien des fois, en effet, j'ai été mandé en consultation par des confrères pour des femmes atteintes de névralgies considérées comme rebelles ou même incurables. La malade une fois examinée, j'émettais l'avis que la quinine était le médicament approprié, le confrère me répondait que cette substance administrée depuis huit jours n'avait pas eu la moindre efficacité; qu'au contraire la douleur avait plutôt paru s'exagérer; puis, m'informant de la façon dont était prescrit ce médicament, il m'était généralement répondu qu'il en était donné matin et soir 0^{sr},50 ou 0^{sr},60. Dans ces conditions, j'engageais toujours à continuer ce même agent, avec cette différence toutefois que la dose entière serait prise à une demi-heure de distance, et, deux ou trois jours plus tard, la névralgie ne manquait jamais de cesser définitivement.

Un cas non moins curieux et qui montre encore mieux l'importance de la dose en thérapeutique est celui d'une dame d'une trentaine d'années, herpétique, qui vint me consulter pour une névralgie frontale récente dont elle souffrait, disait-elle, atrocement. Je la consolai en lui disant que la quinine enlèverait sa douleur avant 48 heures, si elle la prenait à la dose de 1 gramme dans l'espace d'une heure. Quatre jours plus tard, cette même dame venait m'annoncer que sa névralgie, loin d'avoir cessé, s'était accrue. En présence de cette exagération de la douleur, et en l'absence de bruissements d'oreilles, ma conclusion fut que la dose de quinine avait été insuffisante, et, comme j'avais constaté les succès de cette même dose dans des circonstances analogues, je conseillai à ma cliente de s'adresser à un autre pharmacien. Elle

n'en fit rien, se rendit chez celui qui l'avait fournie tout d'abord, et, faisant valoir l'intérêt qu'il avait à la bien servir, elle lui demanda de la quinine de bonne qualité, ce qui fut fait, car deux jours plus tard la même dose de quinine avait emporté la névralgie. Des exemples de ce genre doivent toujours être présents à l'esprit du médecin qui, à la suite du déterminisme précis d'une affection, ne doit pas oublier que la médecine est une science exacte, que les mêmes effets peuvent toujours être combattus par les mêmes agents et qu'un médicament ne réussit pas vingt, quarante fois ou même quatre-vingt fois sur cent et qu'ainsi la statistique n'a rien à faire avec la thérapeutique, mais bien dans tous les cas, pourvu que les conditions dans lesquelles il est appliqué soient identiques, de telle sorte qu'en présence d'un insuccès, il faut en arriver à rechercher sa cause, et, celle-ci une fois trouvée, agir en toute assurance.

B. — Ce qui est vrai pour la quinine l'est également pour l'*antipyrine*, qui est le meilleur médicament vis-à-vis des poussées aiguës des articulations, de la peau, des membranes muqueuses, des parois veineuses (phlébite), etc., du moins, si nous nous en rapportons à nos observations. Après avoir remarqué que les poussées articulaires du rhumatisme chronique, presque toujours confondues, malgré nos recherches, avec les arthrites du rhumatisme franchement aigu, ou *fièvre rhumatismale*, se trouvaient à peine influencées par le salicylate de soude, tandis que l'*antipyrine*, administrée à une dose suffisante, faisait tomber, dans l'espace de quelques jours, la douleur parfois très vive, et aussi la fluxion; j'en arrivai à préférer ce dernier médicament, qui, à cet égard, m'a rendu les plus grands services. Puis, partant de ce fait, que les poussées de la peau, généralement désignées sous les noms d'érythèmes simples, d'érythèmes noueux, d'urticaires, d'eczémas aigus, etc., avaient, de même que les fluxions articulaires, une origine nerveuse, je fus conduit à leur opposer le même moyen, et ne tardai pas à les voir disparaître comme ces dernières. Qu'il y ait des médicaments plus efficaces, je n'en doute pas, mais,

jusqu'au jour où ils seront connus, l'*antipyrine* me paraît devoir être utilisée dans ces conditions. Toujours poussé par le même raisonnement, j'en arrivai à traiter de la même façon certaines phlébites aiguës, à début brusque et spontané, sinon occasionnées par une fatigue. Ces phlébites, qui en effet apparaissaient sans cause connue, chez des herpétiques, étaient précédées et accompagnées de souffrances tellement vives que l'on était conduit à leur attribuer une origine névropathique et à les rapprocher des poussées articulaires et cutanées observées chez les mêmes malades. Or, l'observation ne tarda pas à m'apprendre que j'avais raison, car sous l'influence de l'*antipyrine*, les douleurs intenses accusées par nos malades cessèrent rapidement, le travail inflammatoire des parois veineuses s'améliora manifestement, le caillot sanguin seul persista pendant un certain temps avant d'être entièrement résorbé.

Dans toutes ces conditions, l'*antipyrine*, comme la quinine, doit être prescrite à dose massive et suffisante; j'ai reconnu depuis longtemps déjà qu'elle ne pouvait être moindre de 3 grammes chez un adulte, lorsqu'il s'agissait de combattre les poussées articulaires accompagnées de douleurs un peu intenses; souvent même il m'a fallu aller jusqu'à 3^{gr},50 et 4 grammes, sans avoir à déplorer le plus léger accident. Certes, il n'est pas toujours nécessaire d'atteindre cette dose, cependant il ne faut pas abandonner le médicament, s'il est bien supporté, avant d'y être arrivé. En résumé, la quinine et l'*antipyrine* sont les agents qui, d'après notre expérience personnelle, combattent le mieux les affections de la première période de l'herpétisme, qu'elles aient pour localisations les cordons nerveux, les téguments, les articulations, les veines, etc., pourvu qu'il n'existe pas de désordres matériels des éléments ou des tissus affectés.

C. — Ce n'est donc pas au *salicylate de soude* que nous avons recours, lorsqu'il s'agit de combattre les poussées articulaires de l'herpétisme; et cela se conçoit, puisque ces poussées ne sont pas de même nature que celles du rhumatisme articu-

laire franc, aigu, aux manifestations duquel cet agent convient parfaitement. Son efficacité, dans le rhumatisme chronique, n'étant jamais à la hauteur de celle de l'antipyrine, malgré des doses de 5 à 6 grammes, pour ce motif, nous en faisons un agent d'attente, de second ordre, pour ainsi dire. Aussi, lorsque l'antipyrine a manqué son effet, ou mieux lorsque les poussées articulaires se renouvellent peu de jours après avoir cessé, nous conseillons la quinine d'abord et, s'il y a lieu, nous recourons ensuite à l'emploi du salicylate de soude. Une jeune femme de vingt-deux ans qui, depuis deux mois, était reprise de douleurs, malgré l'antipyrine, fut tout récemment soumise par nous à une forte dose de quinine qui la remit tout à fait bien au bout d'une huitaine de jours; mais, si ce médicament n'eût réussi, nous n'aurions pas manqué de prescrire le salicylate de soude.

D. — La *teinture de semences de colchique*, la *colchicine*, substances si vantées contre les attaques dites de goutte aiguë qui ne sont que des poussées circonscrites, de même nature que celles du rhumatisme chronique, ont, en réalité, leur utilité, dans quelques circonstances, lorsque l'excitation nerveuse est grande, la douleur vive, le pouls accéléré; mais leur action en général est inférieure à celle de l'antipyrine, dont l'emploi est d'ailleurs moins dangereux. C'est encore sans aucun doute par l'intermédiaire du système nerveux que ces substances parviennent à modifier les accidents en question, en sorte qu'elles se rapprochent de l'antipyrine par leur mode d'action. Les *drastiques*, par contre, qui s'adressent uniquement au tube digestif, ne nous ont pas paru avoir une efficacité réelle dans ces conditions, si ce n'est lorsqu'il s'agissait d'éruptions cutanées aiguës.

E. — Le *bromure de potassium* et l'*opium*, en diminuant l'intensité de la douleur, modèrent les migraines, les névralgies, les douleurs articulaires des herpétiques, etc.; mais ces moyens n'ont pas, comme la quinine et l'antipyrine, la propriété d'annihiler la souffrance et de s'opposer à son retour. Ce sont de simples adjuvants, mais qu'il faut se garder de négliger

lorsqu'il s'agit de modifier l'excitabilité nerveuse et de procurer du sommeil. Leur utilité est manifeste, comme du reste celle de l'antipyrine dans l'asthme et la glycosurie des herpétiques ou diabète gras, qui sont un simple dérangement de la nutrition générale dépendant d'un trouble du système nerveux, bien qu'ils n'arrivent pas à les combattre définitivement.

Tous ces agents du reste et quelques autres, parmi lesquels il faut citer le *chloral*, la *belladone*, la *jusquiame* et leurs alcaloïdes, trouvent leur emploi dans la première période de l'herpétisme, tant qu'il ne s'agit que de manifestations douloureuses, convulsives ou vaso-motrices, provenant d'un désordre purement dynamique du système nerveux. Plus tard, lorsque surviennent les troubles trophiques du cuir chevelu, des ongles, des articulations, des aponévroses, des veines et des artères (calvitie, arthrites sèches, ostéophytes, rétractions tendineuses ou aponévrotiques, varices veineuses, artériosclérose, etc.), il est nécessaire de recourir à d'autres moyens, de même que dans le paludisme, lorsque les lésions scléreuses des organes, foie, poumons, etc., succèdent aux poussées congestives de la période fébrile. La quinine et l'antipyrine, dont l'action est si évidente dans la première phase de l'herpétisme, restent, en effet, sans efficacité dans la seconde, tandis que l'iode, l'iodure de potassium et peut-être aussi le mercure, en raison de leur action sur les tissus jeunes de substance conjonctive, se trouvent tout indiqués.

F. — L'*iode* et les *iodures* administrés d'une façon suivie, à une dose convenable, tant que les éléments embryonnaires de formation osseuse ou conjonctive ne sont pas définitivement organisés, produisent en réalité des effets remarquables, qui prouvent bien que ces médicaments n'agissent pas uniquement, comme on le croit encore trop aujourd'hui, sur les désordres syphilitiques, mais sur la plupart des lésions scléreuses à leur début; car, s'ils font cesser plus rapidement les manifestations spécifiques, c'est simplement à cause de leur tendance naturelle à se résorber spontanément. Toujours, en effet, j'ai vu l'iodure de potassium, à la dose de 2 à 4 grammes,

amener la résolution quelquefois rapide d'ostéophytes récents, de corps étrangers articulaires et même de scléroses tendineuses ou aponévrotiques en voie de formation. C'est pourquoi nous considérons l'iodure de potassium comme l'agent propre à faire disparaître les reliquats des poussées articulaires dans le rhumatisme chronique, excepté toutefois dans la forme déformante progressive. Partant de ce fait, il nous a paru que ce même médicament pouvait être utile dans l'artério-sclérose, constituée par la multiplication des éléments de l'endartère, et c'est ce que nous avons pu constater, quand nous l'avons prescrit assez tôt, c'est-à-dire au cours de la période embryonnaire de cette lésion. Si l'on attend que le tissu de nouvelle formation soit définitivement organisé, qu'il ait allongé, élargi ou dilaté les vaisseaux, après avoir atrophié les tissus élastiques, le médicament reste forcément sans efficacité. Ce fait, malheureusement, n'est pas toujours bien compris; aussi, m'arrive-t-il parfois de sourire en entendant des médecins éminents annoncer qu'ils ont réduit ou guéri un anévrysme par l'emploi de l'iodure de potassium, et conclure de là que cet anévrysme avait une origine syphilitique. Une pareille conclusion est sans aucune valeur, attendu qu'il est impossible de guérir un anévrysme par une médication interne, pas plus que d'amener à leur calibre normal des artères ou des veines dépourvues de leur membrane élastique. J'accepte encore assez volontiers une thérapeutique empirique, quand je ne puis faire mieux; mais au moins, qu'elle ne soit pas en contradiction avec les données de l'anatomie et de la physiologie pathologiques.

L'action de l'iodure de potassium, dans la première phase des processus trophiques, qu'il s'agisse de lésions articulaires, aponévrotiques, veineuses ou artérielles, est indiscutable, mais son emploi est surtout utile dans l'artério-sclérose, qui, par ses effets funestes sur d'importants viscères, est l'accident le plus redoutable de l'herpétisme. Ce médicament est généralement prescrit, lorsqu'il existe de l'hypertrophie cardiaque, de l'albuminurie, des désordres encéphaliques;

mais, sans nier qu'il ne puisse encore être utile, à ce moment, il est bien évident que cette intervention est tardive et qu'il eût mieux valu agir plus tôt. Il convient de traiter l'artério-sclérose avant qu'elle ait modifié les organes, mais pour cela il faut mettre de côté l'idée fausse que ce désordre est une affection sénile et savoir qu'il débute à un âge peu avancé de la vie, le plus souvent entre quarante et cinquante ans, quelquefois aussi entre trente et quarante ans. Je n'ignore pas, qu'à cette époque, l'artério-sclérose offre fort peu de signes et que, pour arriver à la dépister, il est nécessaire d'avoir une connaissance approfondie et exacte des nombreuses manifestations de la maladie qui lui donne naissance. A l'aide de cette connaissance, il devient facile de prévenir cette affection; car, sachant qu'elle menace spécialement les personnes atteintes des phénomènes de l'herpétisme, il suffit d'examiner avec soin ces personnes pour la reconnaître assez tôt. La mesure de la tension artérielle est sans doute, à cet égard, un signe d'une grande valeur, mais sa constatation exacte est difficile à l'aide des instruments connus; heureusement, la résistance du pouls, un commencement d'hypertrophie cardiaque, et surtout la polyurie nocturne, sont des signes qui laissent peu de doute sur l'existence de ce désordre artériel. Un autre élément de diagnostic n'est pas à négliger, c'est la recherche des antécédents de famille, puisque l'artério-sclérose est une affection essentiellement héréditaire, et enfin celle des affections concomitantes et antérieures.

L'existence ou simplement la possibilité de l'artério-sclérose une fois reconnue, quel que soit l'âge de l'individu, il ne faut pas hésiter à prescrire l'iodure de potassium, non pas pendant un ou plusieurs mois, mais pendant une année et plus, avec des intervalles de repos de huit à dix jours, chaque mois, pendant lesquels on administre un ou deux purgatifs. De cette façon, il est quelquefois possible d'arrêter la marche de l'endartérite et d'éviter ses conséquences fâcheuses. Toutefois, en présence d'un processus aussi redoutable, les plus

grandes précautions sont nécessaires, et, la plupart du temps, je conseille, avec l'emploi de l'iodure de potassium, un traitement hydrothérapique. L'iode n'est sans doute pas moins efficace, et Lasègue s'était bien trouvé de l'emploi contre le rhumatisme chronique de sa teinture à la dose de 8 à 10 gouttes jusqu'à celle d'un gramme et plus dans de l'eau [sucrée ou un peu de vin d'Espagne au moment des repas; il y aurait certainement lieu d'y avoir recours dans l'artério-sclérose, si l'iodure de potassium était mal supporté ou ne donnait pas les effets attendus.

G. — *L'arsenic* est, après l'iode et l'iodure de potassium, le médicament le plus souvent employé dans le traitement des manifestations de l'herpétisme. Il a été préconisé contre l'arthrite déformante du rhumatisme chronique par Bardsley, Begbie, Fuller et Garrod en Angleterre, par Guéneau de Mussy et Beau en France. Bardsley s'en servait pour combattre les lésions des grosses articulations, tandis que les autres auteurs en usèrent de préférence dans le traitement du rhumatisme nouveau. Charcot pense que cette médication reste sans effet, si elle n'est nuisible, dans les cas très invétérés de rhumatisme nouveau et lorsque cette affection survient à un âge avancé. Nos recherches nous ont appris que les préparations arsenicales, inefficaces contre les ostéophytes des extrémités osseuses et les corps étrangers articulaires, ont au contraire une certaine action lorsque la synoviale et les ligaments sont particulièrement affectés, de sorte que ces préparations auraient leurs indications comme l'iodure de potassium, et qu'il serait avantageux de les prescrire simultanément dans certains cas.

La liqueur de Fowler, à la dose de 4 à 6 gouttes deux fois par jour, à la fin des repas, est, avec la solution d'arséniate de soude, la préparation qui mérite la préférence. Ce médicament ne présente aucun danger à une faible dose; néanmoins il faut savoir que certains malades le supportent mal, et ne peuvent prendre plus de 5 à 6 gouttes de cette liqueur sans avoir une diarrhée abondante et douloureuse. Il m'a

fallu, à plusieurs reprises, en cesser l'emploi dans ces conditions, où d'ailleurs il était inefficace.

L'un des premiers effets des préparations arsenicales, lorsqu'elles sont supportées, est de réveiller, comme l'iodure de potassium, les douleurs, de les exaspérer même dans quelques jointures, et de produire parfois du gonflement là où il n'en existait pas auparavant, à tel point qu'il devient nécessaire de suspendre momentanément leur emploi. Mais en général, la tolérance s'établit au bout de quelques jours, et l'on peut élever progressivement les doses.

Les lésions articulaires ne sont pas les seuls désordres auxquels s'adresse l'arsenic. Cette substance trouve plus spécialement son indication dans les affections herpétiques de la peau et des membranes muqueuses; aussi est-elle utilement employée contre la plupart des éruptions prurigineuses chroniques: érythémateuses, vésiculeuses ou squameuses. Son action, qu'il n'est pas possible de mettre en doute, s'établit vraisemblablement par l'intermédiaire du système nerveux, car il n'est pas rare de voir le prurit céder tout d'abord à son influence, après quoi la lésion cutanée s'efface et disparaît peu à peu. L'angine granuleuse, la laryngo-trachéite et les bronchites chroniques, quoique moins sensibles à l'action de ce médicament, finissent néanmoins par s'améliorer à la suite d'un traitement prolongé.

L'iode et l'arsenic sont en tout cas des substances à l'aide desquelles on parvient à modérer, sinon à faire disparaître, un certain nombre de désordres matériels liés à l'herpétisme. Mais à côté de ces substances, il en est d'autres qui, sans avoir une action aussi directe, ne sont pas moins utiles en tant que médicaments adjuvants. De ce nombre sont *l'huile de foie de morue*, très avantageuse lorsqu'il existe une complication pulmonaire, et, d'une façon générale, la plupart des *médicaments toniques*, dont l'emploi se trouve indiqué toutes les fois que l'organisme est anémié ou débilité. Le *fer réduit par l'hydrogène*, le *citrate de fer ammoniacal*, sont à cet égard de bonnes préparations; mais il importe de faire remarquer que

ces médicaments sont contre-indiqués toutes les fois que l'estomac fonctionne difficilement et que le système nerveux se trouve surexcité. Dans maintes circonstances, en effet, nous avons constaté que leurs effets étaient plus nuisibles qu'utiles.

H. — Les *alcalins*, d'abord dirigés contre les manifestations de la goutte, sont plus tard tombés dans le domaine de la thérapeutique du rhumatisme chronique et du rhumatisme aigu, maladie identifiée à tort avec la podagre. Une idée purement théorique a présidé à l'administration de ces agents et a fait leur succès : convaincus que l'acide urique est le résultat d'une combustion insuffisante, les médecins ont recommandé le bicarbonate de soude afin d'activer la nutrition et les combustions, pensant s'adresser à une cause tandis qu'ils ne combattaient qu'un effet. Le passage de l'acide urique dans l'urine des goutteux et des herpétiques est bien, en réalité, la conséquence d'un désordre nutritif; mais ce désordre est subordonné à l'action du système nerveux, en sorte que c'est à ce système que logiquement doit s'adresser la médication. A cet effet, l'hydrothérapie, le régime et l'exercice musculaire sont les meilleurs moyens d'action, comme nous avons pu nous en rendre compte dans maintes circonstances. Est-ce à dire cependant que la médication alcaline soit sans utilité? Tel n'est pas notre avis, car nous la conseillons toutes les fois qu'il existe du sable, et à plus forte raison de la gravelle dans les urines. Nous prescrivons alors le bicarbonate de soude à la dose de 1 gramme à 1^{er},50, associé à 50 centigrammes de carbonate de lithine à chacun des deux repas, en même temps que nous faisons prendre chaque matin un verre d'eau de Vichy (Célestins). Plus loin, nous parlerons de l'utilité du bicarbonate de soude, à propos du régime et de la dyspepsie.

I. — Les *préparations balsamiques*, fréquemment employées à l'intérieur pour combattre les affections dartreuses internes ou externes, et plus spécialement dirigées contre la trachéo-bronchite, la laryngite et la bronchite chroniques, ont passé pour exercer une action favorable non douteuse, par leur élimination à travers les voies respiratoires; mais il me faut

avouer que cet avantage ne m'a jamais paru certain, et je continue à me demander si la médication balsamique a réellement quelque utilité. Au reste, les bronches et la trachée n'éliminent pas les substances balsamiques; ce sont seulement les vésicules pulmonaires, et pour ce motif sans doute ces substances sont avantageuses, surtout dans les cas de gangrène des extrémités bronchiques.

Les mêmes substances ont été expérimentées dans quelques affections cutanées : Bielt s'est servi de la créosote, Hardy du baume de copahu. D'autres médecins ont fait usage de la térébenthine cuite et de l'essence de térébenthine; mais presque tous, malgré des succès apparents, ont renoncé à ces médicaments qui, pris à l'intérieur, déterminent de la gastralgie et parfois des diarrhées rebelles, sans résultats appréciables ou sérieux. Ces substances pourtant, employées comme topiques, ne sont pas sans utilité, car Bazin s'est bien trouvé de l'huile de cade dans plusieurs affections cutanées rebelles et surtout le psoriasis.

III

L'hydrothérapie dans l'herpétisme.

L'*hydrothérapie*, dont l'indication est formelle dans la première période de l'herpétisme, trouve encore son application dans la dernière, ce qui se conçoit, puisqu'elle est un des grands modérateurs du système nerveux, et que les manifestations de cette maladie sont intimement liées à l'état de ce système. La plupart de ses manifestations se trouvent bien, en effet, de l'emploi de l'hydrothérapie, particulièrement celles qui intéressent les facultés mentales, et qui sont généralement désignées sous le nom de phobies; celles, non moins importantes, qui leur font ordinairement cortège, et qui ont pour siège le système nerveux abdominal : dyspepsies flatulente ou acide, états gastriques saburraux, etc. Pour combattre ces manifestations, il m'arrivait de conseiller, autrefois, l'usage des